

Date de convocation  
le 27/03/2023

**SEANCE ORDINAIRE  
DU 03 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, vingt heures quarante, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HAZARD Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mrs et Mmes G HAZARD, S DUFOSSÉ, D PIERRU, B PENELLE, A CALIPPE, J MELLIER, S SABLON, L DUHAMEL, M BOUTILLIER, MA LALOUX, S MOITRELLE, JB MABILLE

**ABSENT EXCUSE** : G SABRAS

**ABSENTE NON EXCUSEE** : S CANDAS

**SECRETAIRE DE SEANCE** : B PENELLE

**I – COMPTE RENDU DU 11 JANVIER 2023.**

Le conseil vote et accepte à l'unanimité.

**II – APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION , DU COMPTE ADMINISTRATIF.**

1) Compte de Gestion 2022

Le Compte Administratif de la Commune correspond au compte de gestion du Percepteur. Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité, le compte de gestion 2022 comme présenté.

2) Compte administratif (CA) 2022

C'est le contrôle par le Conseil de la réalisation du budget. Lecture est donnée conjointement par M Guy HAZARD et M Marc André LALOUX des comptes à l'assemblée. Un excédent global cumulé de 176 673.97€ est dégagé. Mr Hazard sort de la salle. Marc-André Laloux fait procéder au vote du compte administratif. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**III – VOTE DU BUDGET PRIMITIF.**

Mr Guy HAZARD présente conjointement avec Mr LALOUX le projet du Budget Primitif suivant :

## Section Fonctionnement

Art	Objet	Montant	Art	Objet	Montant
11	Charges à caractère général	113100	002	Excédent antérieur reporté fonc	176673,97
12	Charges de Personnel	125795	13	Atténuation des charges	500
65	Autres charges gestion courante	154452	70	Produit des services	11600
66	Charges financières	650	73	Impôts et taxes	197964
67	Charges exceptionnelles	600	74	dotations et participations	169258
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	19000	75	Autres produits et charges	36030
014	Atténuations de Produits	41093	42	Opérations d'ordre entre section	3000
O22	Dépenses imprévues	2000			
O23	Vir.à la section d'invest.	3000			

**TOTAL DEPENSES**

**459 690**

**Total RECETTES**

**595 025,97**

## Section Investissement

Art	Objet	Montant	Art	Objet	Montant
			R001	Excédent antérieur reporté	160 567,70
16	Remboursement Capital emprunts	20 000,00	10	Dotations fds divers réserves	4 000,00
204	Subventions versées immo corporelles	27 814,00	13	Subventions d'investissements	152 291,00
21		288 044,70	O40	Opération d'ordre entre section	19 000,00
40	Opérations d'ordre de transfert de section	3 000,00	021	Virement section fonctionnement	3 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>338 858,70</b>		<b>Total RECETTES</b>	<b>338 858,70</b>

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité le budget primitif.

## **IV – STATUT CONTRACTUEL DE Mme DUBOS.**

Mr le Maire explique qu'il est satisfait du travail de Mme DUBOS, en CDD avec un contrat de 5H par semaine et qu'il aimerait pérenniser cet emploi en CDI pour qu'elle soit titulaire du poste.

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité cette proposition.

## **V – EXTENSION DU RESEAU D'EAU.**

Mr le Maire explique qu'une demande d'extension d'un bâtiment agricole située rue du bas à Huchenneville nécessite une extension du réseau d'eau existant.

Le permis de construire a été accordé par les services d'urbanisme de la CCV à condition qu'une bouche incendie soit présente à moins de 100 mètres de l'extension prévue. Nous avons voté

lors d'un précédent conseil la mise en place d'une bâche à eau mais selon les services du SDIS, cette dernière ne suffirait pas à donner la contenance suffisante ni la pression suffisante en cas d'incendie.

Mr le Maire a demandé au SIAEP Huppy de faire une étude pour palier à ce problème.

Un devis d'un montant total de 50241,72 euros TTC prévoyant l'extension du réseau sur 270 mètres en tuyaux de diamètre 150 et d'une borne incendie nous est remis par ce syndicat. La participation de la Commune serait de 22930,86 euros et celle du syndicat de 27310,86 euros. Un accord a été trouvé avec le syndicat pour que la part de la Commune soit étalée sur deux ans.

D'autre part, une amorce de branchement pour la rue du 8 mai sera mise en place en même temps afin de la mettre en conformité dans une futur proche avec l'installation d'un autre poteau incendie.

Enfin, l'agriculteur, principal bénéficiaire, nous fait part de son concours pour participer au co-financement dans le cadre d'un investissement local ici en l'espèce l'extension du réseau d'eau à hauteur de 2500 euros TTC.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité cette proposition.

## **VI – EMBELLISSEMENT DU TRANSFO ET PUIITS DE VILLERS SUR MAREUIL.**

Mr Marc-André LALOUX explique que FDE80 ne prend en charge financièrement que les trois faces du transfo et refuse de prendre en charge le puits. Il explique à la FDE80 qu'il n'y a que 40 cm entre les deux bâtiments ce qui rend impossible de peindre quoique ce soit de propre sur cette face en quelque sorte cachée et leur propose en contrepartie de prendre en charge la peinture de la face du puits mais la FDE refuse cette proposition.

De ce fait, Mr LALOUX propose à la Commune de prendre en charge la peinture de la face du puits qui s'élève à 1000 euros.

Le Conseil Municipal accepte avec une abstention

## **VII – LED supplémentaire à Limercourt.**

Suite aux remarques de plusieurs habitants de Limercourt qui signalent un manque de luminosité dans la rue du haut au niveau des virages, Mr LALOUX propose la mise en place d'une lampe LED supplémentaire.

Mr le maire ayant lui-même vérifié sur le terrain, confirme que ce passage non éclairé est dangereux notamment pour les élèves des établissements scolaires qui prennent le bus le matin.

Le montant total de cette prestation s'élève à 1104,00 euros mais avec une prise en charge de 20 pour cent par la FDE 80, le reste à charge de la Commune est de 695,00 euros.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

## **VIII – Calendrier et organisation des manifestations festives.**

M PENELLE expose les différentes manifestations prévues cette année.

- Le 10 avril , chasse aux œufs de paques au stade.
- Le 27 mai , Fête du village , repas façon auberge espagnole avec animation DJ au stade et manèges.
- Le 28 mai, Fête du village , olympiade au stade , manèges.
- Le 17 juin , « Bal picard » par le groupe Amuseon , organise par la CCV a la salle polyvalente, entrée

libre , buvette sur place (style Celtic).

-Le 13 juillet , descente aux flambeaux , départ mairie , arrivée stade suivie d'un bal populaire

-Le 14 juillet , Cochon grillé et karaoké au stade

-Le 8 octobre , bourse au jouet / vêtement à la salle polyvalente.

-Le 18 novembre , Soirée beaujolais à la salle polyvalente.

-Le 10 Décembre , Récital de Noël à l'église d'Huchenneville.

-Le 17 Décembre , spectacle de Noël à la salle polyvalente.

### **IX – Question diverses.**

Mme PIERRU fait remarquer que depuis qu'elle a démissionné de son mandat de première adjointe elle a du temps à consacrer à la Commune et plus spécifiquement au SIVOS si on a besoin d'elle.

Mme BOUTILLIER fait remarquer que, pour des raisons personnelles, elle n'est plus en mesure d'assister aux réunions de ce syndicat et qu'en conséquence, elle démissionne de son poste de titulaire.

En attendant la démission officielle de Mme BOUTILLIER, le conseil accepte que Mme PIERRU la remplace dans ses fonctions de titulaire au SIVOS.

A 21h55 Mr le Maire lève la séance.